

Les 18 et 19 octobre à Amiens : **RELAXE POUR LES 8 DE GOODYEAR !**

Après les dizaines de procès contre les militants de la loi Travail dans toute la France, après le procès des Chemises déchirées à Air France, c'est au tour des délégués Goodyear de se retrouver en appel devant le tribunal, après des condamnations très lourdes, jusqu'à 9 mois de prison ferme. Ces condamnations avaient d'ailleurs provoqué début février les premiers grands rassemblements de colère et d'indignation qui allaient ensuite lancer le mouvement contre la loi Travail et son monde.

Ce procès et cette condamnation sont d'autant plus scandaleux que direction et cadres de Goodyear avaient retiré leur plainte lors de la fermeture de l'usine, et que le motif est on ne peut plus bénin : 36 heures de séquestration bon enfant pour tenter de faire pression sur les négociations lors de la fermeture de l'usine, pas de quoi fouetter un chat, loin de la colère des ouvriers grévistes d'Air France et des chemises déchirées.

Mais le procureur (le représentant de l'Etat, donc) ne l'a pas entendu de cette oreille. Dans le système judiciaire français, tout le monde le sait, le procureur agit sur ordre du Ministère de la justice, surtout dans une affaire aussi médiatique que celle-ci ; c'est donc le gouvernement Hollande-Valls qui veut mettre les délégués Goodyear en prison !

Une séquestration, pour symbolique qu'elle soit, est inacceptable pour le patronat à l'heure de l'enchaînement des plans d'ajustement structurels, et de la nouvelle vague de restructurations en route et à venir. Ils ne veulent pas que la classe ouvrière reprenne cet exemple.

Il fallait donc frapper fort, condamner, faire un symbole. Non pas tant pour les délégués concernés que pour tous les travailleurs et ouvriers en colère : il faut faire plier l'échine sous le talon de fer du capital, rentrer dans le rang de la légalité des exploiters, se soumettre, empêcher toute violence d'aucune forme.



ORGANISATION COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

VOIE PROLETARIENNE

CONTACT@VP-PARTISAN.ORG / VP-PARTISAN.ORG / ☎@OCMLVP / 📧@OCMLVP

Les 18 et 19 octobre à Amiens : **RELAXE POUR LES 8 DE GOODYEAR !**

Après les dizaines de procès contre les militants de la loi Travail dans toute la France, après le procès des Chemises déchirées à Air France, c'est au tour des délégués Goodyear de se retrouver en appel devant le tribunal, après des condamnations très lourdes, jusqu'à 9 mois de prison ferme. Ces condamnations avaient d'ailleurs provoqué début février les premiers grands rassemblements de colère et d'indignation qui allaient ensuite lancer le mouvement contre la loi Travail et son monde.

Ce procès et cette condamnation sont d'autant plus scandaleux que direction et cadres de Goodyear avaient retiré leur plainte lors de la fermeture de l'usine, et que le motif est on ne peut plus bénin : 36 heures de séquestration bon enfant pour tenter de faire pression sur les négociations lors de la fermeture de l'usine, pas de quoi fouetter un chat, loin de la colère des ouvriers grévistes d'Air France et des chemises déchirées.

Mais le procureur (le représentant de l'Etat, donc) ne l'a pas entendu de cette oreille. Dans le système judiciaire français, tout le monde le sait, le procureur agit sur ordre du Ministère de la justice, surtout dans une affaire aussi médiatique que celle-ci ; c'est donc le gouvernement Hollande-Valls qui veut mettre les délégués Goodyear en prison !

Une séquestration, pour symbolique qu'elle soit, est inacceptable pour le patronat à l'heure de l'enchaînement des plans d'ajustement structurels, et de la nouvelle vague de restructurations en route et à venir. Ils ne veulent pas que la classe ouvrière reprenne cet exemple.

Il fallait donc frapper fort, condamner, faire un symbole. Non pas tant pour les délégués concernés que pour tous les travailleurs et ouvriers en colère : il faut faire plier l'échine sous le talon de fer du capital, rentrer dans le rang de la légalité des exploiters, se soumettre, empêcher toute violence d'aucune forme.



ORGANISATION COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

VOIE PROLETARIENNE

CONTACT@VP-PARTISAN.ORG / VP-PARTISAN.ORG / ☎@OCMLVP / 📧@OCMLVP

C'est le sens de l'Etat d'urgence, et des condamnations qui se multiplient partout. C'est le sens de la violence policière, des blessés graves, des éborgnés au flashball, de la mort de Rémi Fraysse. Voilà le vrai visage du monde de la loi Travail.

Dans les banlieues, c'est la même chose. La pression policière est de plus en plus forte, avec le soutien explicite du gouvernement, pour mater tout signe de protestation et couvrir les bavures, comme les causes de la mort de Adama Traoré. Pas de vague, pas de contestation, le couvercle du silence imposé.

Le capital ne veut aucune vague, contrer tous les symboles dérangeants, soumettre à sa loi les opposants. Voilà le sens de la condamnation des délégués de Goodyear, quoi qu'il en soit du combat passé dans cette usine.

L'impérialisme et la bourgeoisie française doivent accélérer les restructurations pour faire face à la crise, pour faire face dans la guerre économique internationale entre capitalistes. Ils ne veulent plus rien lâcher, comme avec la loi Travail. Si la brutalité de la répression policière et judiciaire va de pair avec la volonté du gouvernement de faire passer ses réformes anti-ouvrières sans rien lâcher, c'est que cela est voulu. La répression n'agit qu'au service d'une politique !

Si une fraction des prolétaires ne voit d'autre solution que dans l'affrontement de plus en plus violent avec le patronat et l'État, c'est bien parce que la conciliation avec le patronat est de moins en moins possible, parce que les solutions « miracles » proposées par le syndicalisme de collaboration de classe n'ont pas d'avenir, puisque la bourgeoisie est de moins en moins disposée à nous lâcher des miettes, et que de plus en plus nous nous en rendons compte. Les intérêts du Capital et du Travail s'opposent irrémédiablement. C'est eux ou c'est nous !

Les 18 et 19 octobre, tous les militants se retrouveront à Amiens, devant le tribunal avec les délégués Goodyear, pour exiger la relaxe. Il n'y a pas à tergiverser, il faut en être !

**RELAXE POUR LES 8 DE GOODYEAR !
RELAXE POUR LES 16 D'AIR FRANCE !
RELAXE ET AMNISTIE POUR
TOUS LES INCULPÉS DE LA LOI TRAVAIL
DEPUIS LE 9 MARS !**

C'est le sens de l'Etat d'urgence, et des condamnations qui se multiplient partout. C'est le sens de la violence policière, des blessés graves, des éborgnés au flashball, de la mort de Rémi Fraysse. Voilà le vrai visage du monde de la loi Travail.

Dans les banlieues, c'est la même chose. La pression policière est de plus en plus forte, avec le soutien explicite du gouvernement, pour mater tout signe de protestation et couvrir les bavures, comme les causes de la mort de Adama Traoré. Pas de vague, pas de contestation, le couvercle du silence imposé.

Le capital ne veut aucune vague, contrer tous les symboles dérangeants, soumettre à sa loi les opposants. Voilà le sens de la condamnation des délégués de Goodyear, quoi qu'il en soit du combat passé dans cette usine.

L'impérialisme et la bourgeoisie française doivent accélérer les restructurations pour faire face à la crise, pour faire face dans la guerre économique internationale entre capitalistes. Ils ne veulent plus rien lâcher, comme avec la loi Travail. Si la brutalité de la répression policière et judiciaire va de pair avec la volonté du gouvernement de faire passer ses réformes anti-ouvrières sans rien lâcher, c'est que cela est voulu. La répression n'agit qu'au service d'une politique !

Si une fraction des prolétaires ne voit d'autre solution que dans l'affrontement de plus en plus violent avec le patronat et l'État, c'est bien parce que la conciliation avec le patronat est de moins en moins possible, parce que les solutions « miracles » proposées par le syndicalisme de collaboration de classe n'ont pas d'avenir, puisque la bourgeoisie est de moins en moins disposée à nous lâcher des miettes, et que de plus en plus nous nous en rendons compte. Les intérêts du Capital et du Travail s'opposent irrémédiablement. C'est eux ou c'est nous !

Les 18 et 19 octobre, tous les militants se retrouveront à Amiens, devant le tribunal avec les délégués Goodyear, pour exiger la relaxe. Il n'y a pas à tergiverser, il faut en être !

**RELAXE POUR LES 8 DE GOODYEAR !
RELAXE POUR LES 16 D'AIR FRANCE !
RELAXE ET AMNISTIE POUR
TOUS LES INCULPÉS DE LA LOI TRAVAIL
DEPUIS LE 9 MARS !**